

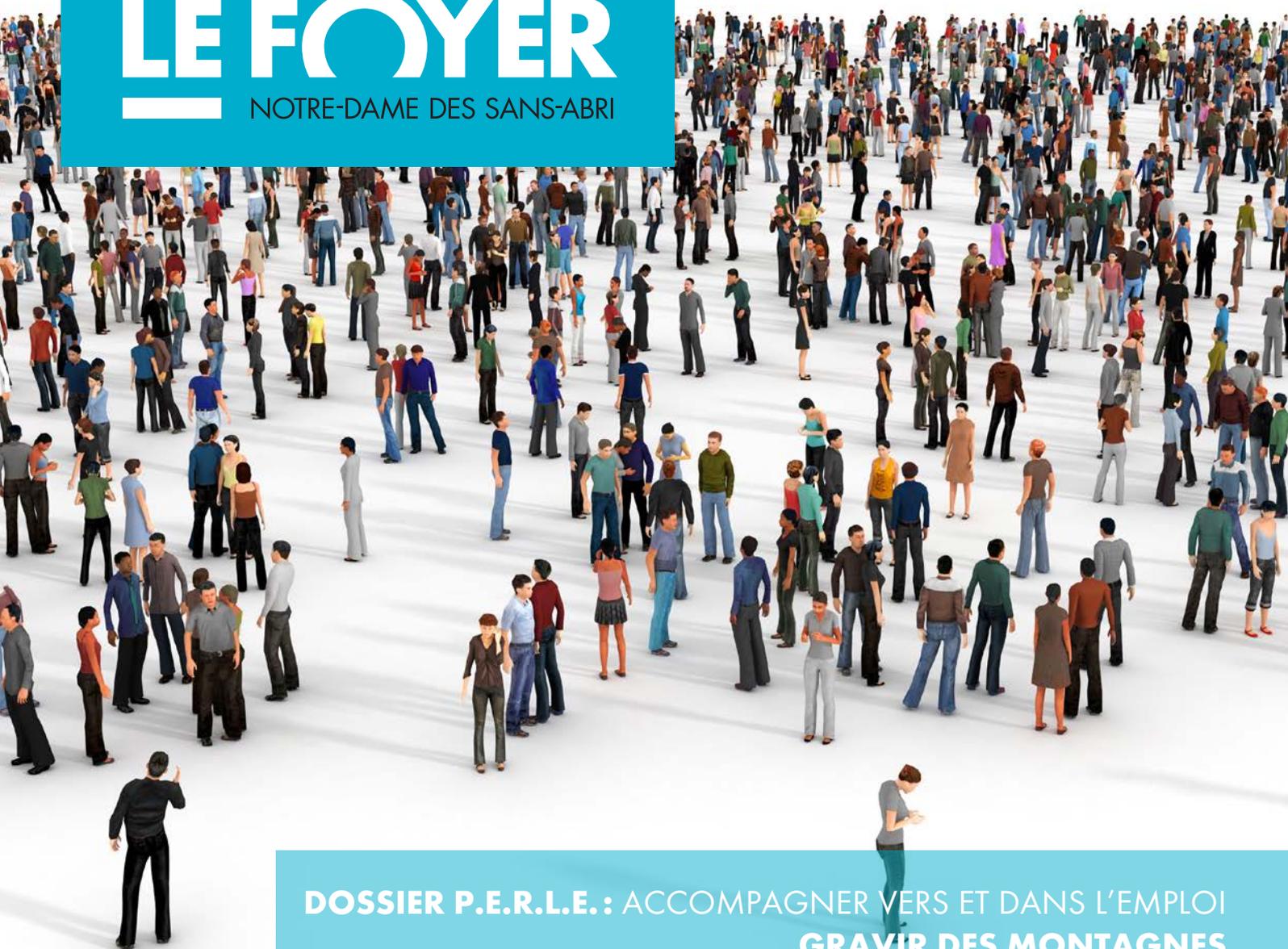
L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER P.E.R.L.E. : ACCOMPAGNER VERS ET DANS L'EMPLOI
GRAVIR DES MONTAGNES
LES INSURGÉS DE LA BONTÉ

PHOTO : © FOTOLIA.COM

N°259
SEPTEMBRE 2018

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fnds.org / www.fnds.org

HÉBERGEMENT D'URGENCE

■ ANTENNE FAMILLES URGENCE

90 PLACES
QUARTIER BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ AUBERGE DES FAMILLES

60 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON



■ CENTRE GABRIEL ROSSET

166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



■ FOYER DARDILLY URGENCE

90 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



■ VILLAGE FAMILLES

90 PLACES
1 RUE KARL MARX / 69120 VAULX-EN-VELIN



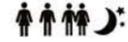
■ CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

16 PLACES
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ HALTE DE NUIT L'ESCALE

57 PLACES
24 BD JULES CARTERET / 69007 LYON



HÉBERGEMENT D'INSERTION

■ ANTENNES FAMILLES INSERTION

125 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE



■ LA CHARDONNIÈRE

74 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



■ LE 122

25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



■ FOYER DARDILLY INSERTION

70 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



■ FOYER LA CALADE

27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ MAISON DE RODOLPHE

■ 46 PLACES CHRS* URGENCE
■ 28 PLACES CHRS* INSERTION
■ 22 PLACES CHRS* JEUNES (EN DIFFUS)
105 RUE VILLON / 69008 LYON



■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

■ 114 PLACES ANTENNE
■ 54 PLACES LASOIE
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON



■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON



■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAS

21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



■ RÉSIDENCE LE « 85 »

20 PLACES
85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



SANTÉ

■ LITS DE REPOS

12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



■ LIEU HYGIÈNE

■ POINT SANTÉ
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



INSERTION PROFESSIONNELLE

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE
18 POSTES ACI**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER MENUISERIE

7 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT / COLLECTE

13 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

18 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

28 POSTES ACI**
51 AV. F. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

■ DÉPÔT DE DONS

6 POSTES ACI**
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S.GRYPHE / 69007 LYON
■ 21 RUE BERJON / 69009 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

■ DONNERIES (DÉCHETTERIES)

■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES
■ SAINT-PIREST



ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE

80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON

■ LA RENCONTRE

40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON



ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA****)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



BRIC A BRAC

■ DÉCINES-CHARPIEU

12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ LYON-CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

■ LYON-RUE DE TOULON

17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ LYON-VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

■ OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

■ VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

■ HÉBERGEMENT URGENCE

569 PERSONNES

■ HÉBERGEMENT INSERTION

638 PERSONNES

■ SANTÉ

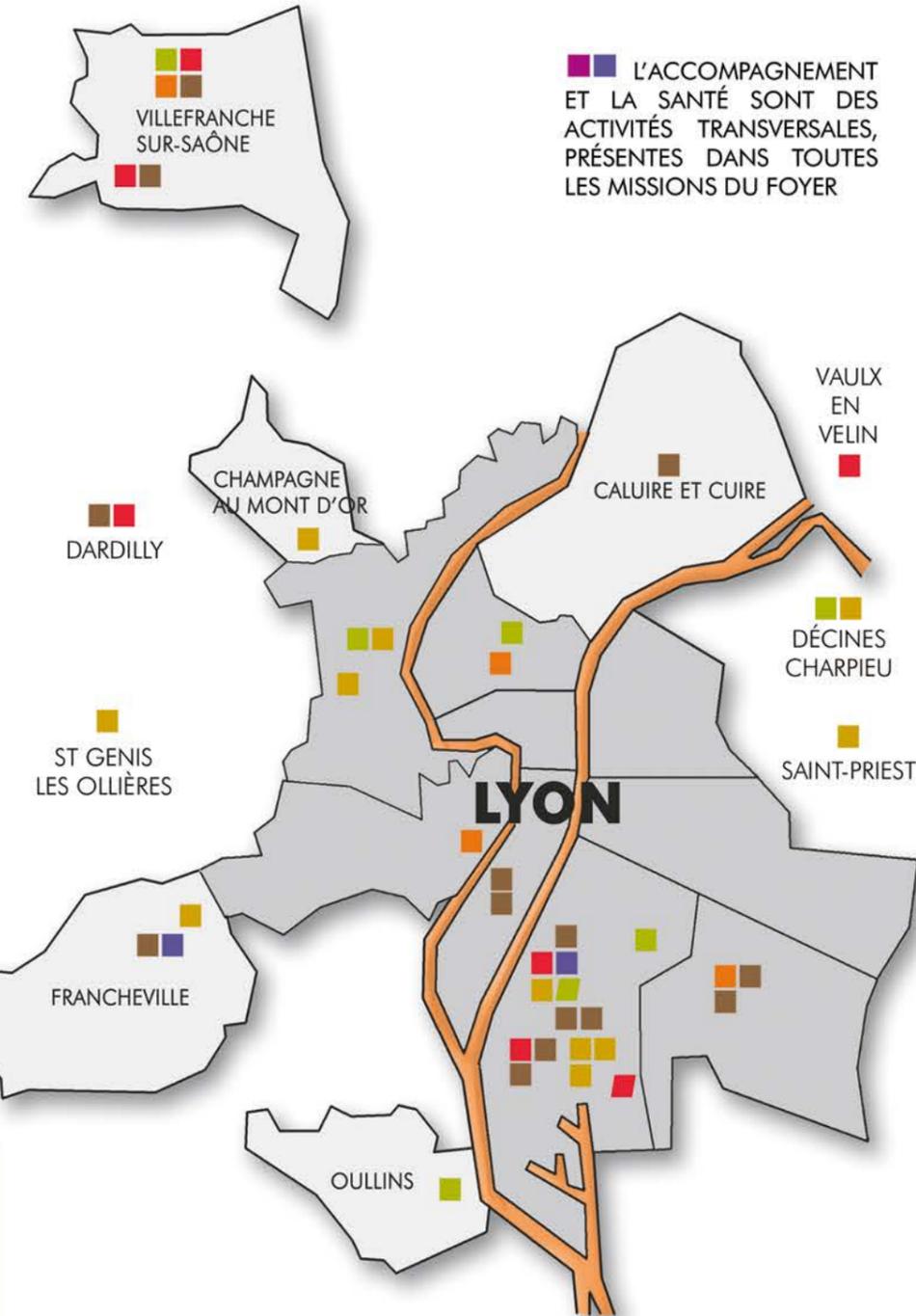
12 LITS DE REPOS

■ ACCUEIL DE JOUR

240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



PLAN DU DISPOSITIF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

*CHRS : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE / **ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / ****AAVA : ATELIER D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE





→ Dominique MENTRÉ
Président

Dominique DELMAS, Vice-président

Dominique BOUVIER, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

L'INSERTION, UNE ARDENTE OBLIGATION!

Le promeneur qui contemple la façade du Centre Gabriel Rosset peut immédiatement saisir les préoccupations de notre fondateur. Elles ont été gravées dans l'ordre des priorités: ACCUEILLIR puis HEBERGER puis ACCOMPAGNER pour finalement INSÉRER les personnes que nous commençons par accueillir sans condition: ceux que nous désignons par le terme de PASSAGERS. C'est un des buts de l'action de notre association et de tous ceux qui y travaillent, salariés comme bénévoles.

Toutes nos actions, sans exception sont ou devraient être orientées vers cette finalité, que je qualifierai de primaire car elle est nécessaire à la reconstruction de la personne et à la possibilité pour elle de trouver sa véritable finalité, en filigrane au cœur de notre association qui, ne l'oublions jamais, comme nous l'a rappelé le Pape François, porte le nom de NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Et cela passe par le retour à un emploi, un travail. Ce travail peut commencer par être à temps très partiel et à très faible qualification. Ce n'est pas ce qui est important.

Le retour à une vie sociale normale passe d'abord par un retour à une activité utile pour la société et encore plus pour la personne et le regard qu'elle porte sur elle, pour pouvoir quitter le monde parallèle de l'exclusion et se reconstruire progressivement.

Le travail est l'expérience humaine la plus fondamentale, qui nous prend de l'enfance à la mort et nous structure. Quand l'homme ne peut plus travailler, qu'il est au chômage, ou qu'on ose le priver de cette possibilité en lui refusant un statut adapté, il y a quelque chose en lui qui ne va plus, une espérance qui disparaît avec la tentation terrible de l'abandon à terme si rien ne vient modifier cet état, ou pire, le choix de sortir du cadre légal de la société. Le goût du travail s'estompe et avec lui la possibilité de rééduquer la personne: elle perd le sens même du travail et tous les liens sociaux se délitent alors très rapidement si, en plus, elle cherche un réconfort ou l'oubli dans l'alcool ou d'autres substituts que notre société de consommateurs individualistes lui laisse « généreusement » à disposition.

Devant l'ampleur que prend aujourd'hui la situation de l'emploi, LE FOYER s'est structuré en deux branches distinctes, deux piliers complémentaires qui sont l'accueil et l'hébergement d'un côté, et l'insertion de l'autre avec le Parcours Evolutif de Retour vers le Logement (P.E.R.L.E.) que vous découvrirez dans les pages qui suivent et un Atelier et Chantier d'Insertion (A.C.I.) très important dont le financement est en partie assuré par les activités solidaires du FOYER, les Bric à Brac.

La finalité de ces Bric à Brac est bien sûr la participation au financement de nos missions mais c'est aussi, et je dirai même surtout, l'insertion des Passagers. En effet les Bric à Brac assurent la vente des dons qui ont transité par l'A.C.I. qui les a collectés, triés et réparés.

Ces métiers sont ceux qui nous permettent de redonner le goût et le sens du travail aux personnes qui ont la volonté de se réinsérer dans la société. Les bénévoles qui sont amenés à côtoyer ces personnes en insertion doivent avoir compris le sens de nos missions et accepter de les voir partir pour un emploi qui ne peut être au sein du FOYER. Il faut donc se réjouir de ces insertions réussies qui privent peut-être les Bric à Brac d'une aide précieuse mais répondent en fait à la vocation de notre association telle que la voulait Gabriel ROSSET. ■

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES	5 à 8
---------------	-------

VIE DU FOYER	
Gravir des montagnes	8

TRACTS BROCANTE DU FOYER	9 à 10
---------------------------------	--------

DOSSIER: LE P.E.R.L.E.	11 à 19
-------------------------------	---------

SPIRITUALITÉ / CULTURE	
Les insurgés de la bonté	20
Soutenez la béatification de G. ROSSET	21
Partager	22

AIMEZ-NOUS! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI: reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore!



JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

10 ET 11 NOVEMBRE 2018



AGENDA

→ 24 OCTOBRE 2018

SOIRÉE CIRQUE ET SOLIDARITÉ: EDF et LE CIRQUE MEDRANO se mobilisent pour offrir une soirée aux Passagers du FOYER.

→ 5 NOVEMBRE 2018 À 11H00

CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT à la mémoire des Passagers disparus, à 11h00 au Cimetière de la Guillotière / 228 avenue BERTHELOT / 69008 LYON.

→ 10 ET 11 NOVEMBRE 2018

GRANDE BROCANTE: Réservez votre week-end des 10 et 11 novembre 2018 pour les JOURNÉES D'ENTRAIDE, LA BROCANTE DU FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURÈS LYON 7ème (voir pages 9 et 10).

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI organise, comme chaque année, ses « Journées d'entraide »: sa grande **brocante solidaire**.

Cette manifestation permet à tous d'aider LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés, en achetant **les plus beaux articles** donnés à l'association.

Nous vous invitons à découvrir sur les 1 200 m² d'exposition du Palais des Sports de LYON-GERLAND, vêtements, chaussures, maroquinerie, jouets, livres, disques, bijoux, vélos, meubles, brocante, tableaux, dentelles, etc. de très grande qualité, au meilleur prix!

Petite nouveauté cette année avec la présence de l'Atelier AVA Vélo qui exposera ses cycles rénovés, et l'Atelier et Chantier d'Insertion Menuiserie qui proposera à la vente ses meubles restaurés et ses créations originales.

Des tracts pour vos proches, amis, voisins... sont disponibles en pages 9 et 10 de ce numéro.

PALAIS DES SPORTS DE LYON-GERLAND

350 avenue Jean JAURÈS - 69007 LYON

- Samedi 10 novembre 2018 de 9h00 à 18h00

- Dimanche 11 novembre 2018 de 10h00 à 18h00

Entrée: 3 euros ou 5 euros (prix solidaire) le samedi, gratuite le dimanche. ■

RÉDACTION

Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction:

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY

Bernard MOUILLON / Annie PAPILLON

Noëlle PIERRE / Pierre TRICOU

Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro:

Maamar AMROUL / Tiang GIRARD

Isabelle REA / Hugo VANNIER

Dépôt légal:

2^{ème} trimestre 2018

Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN:

2021-0493

N° d'inscription paritaire:

0619 H 85296

Imprimerie:

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage: 25.700 exemplaires



PHOTO: © FOTOLIA.COM

BESOIN DE BÉNÉVOLES

En cette rentrée de septembre, de nombreux postes de bénévoles sont à pourvoir au FOYER, parmi lesquels :

- **ACCUEIL DE JOUR** / une matinée par semaine de 8H30 à 14H pour servir le petit déjeuner, écouter, discuter, animer, renseigner sur les services (douche, bagagerie, entretien du linge, etc).
- **ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ** / 1 ou 2 heures par semaine, le mercredi après-midi à partir de 14h.
- **HALTE DE NUIT** / 1 soir par semaine, de 18h à 20h pour la mise en place et le service du repas, échanger et discuter avec les personnes accueillies.
- **BRIC À BRAC (6 MAGASINS)** / 1 journée ou 1 après-midi par semaine pour mettre en valeur les objets, vêtements ou meubles, conseiller les clients dans leurs choix, assurer la vente... Bénévolat en équipes.
- **ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION** / 1 journée ou 1 après-midi par semaine pour le tri de jouets « Playmobil ».
- **SANTÉ** / LE FOYER recherche 2 médecins pour 1 jour par semaine (3 heures) et 2 infirmières DE pour 1/2 journée par semaine

POUR CONTACTER LE PÔLE BÉNÉVOLES

Il y a de nombreuses possibilités d'engagement au FOYER, vous pourrez les découvrir lors de nos réunions d'information (voir page 23).

Le Pôle Bénévoles se tient à votre disposition pour concrétiser votre envie d'engagement.

benevolat@fnds.org

Tél. 0472767385 ou 0472767353 ■



LE VILLAGE MOBILE DE VILLEURBANNE

DU MOUVEMENT DANS L'HÉBERGEMENT...

Avec la fin des renforts hivernaux et afin de concentrer l'offre de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a opéré des mouvements dans ses dispositifs cet été.

MAISON DE RODOLPHE ET AUBERGE DES FAMILLES

Les Passagers du CHRS JEUNES MAISON DE RODOLPHE (ex CHRS Eugène PONS) - précédemment accueillis rue VILLON à LYON 8e, ont déménagé dans des appartements en diffus, l'équipe de la MAISON DE RODOLPHE poursuivant leur accompagnement. La place laissée libre est désormais occupée par des familles issues du CHRS Insertion de L'AUBERGE DES FAMILLES.

LA MAISON DE RODOLPHE située rue VILLON LYON 8e est dorénavant composée :

- d'un CHRS Insertion de 22 places pour des jeunes hommes (en logements diffus)
- d'un CHRS Urgence de 36 places pour familles
- d'un CHRS Urgence de 10 places pour des hommes accompagnés de chiens,
- d'un CHRS Insertion de 28 places pour familles
- et de l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe

L'AUBERGE DES FAMILLES située 21 rue RACLET LYON 7e, devient une structure exclusivement dédiée à l'Hébergement d'Urgence de 60 places pour des familles.

LE FOYER À DARDILLY

L'été a été également l'occasion de pérenniser notre installation à La Résidence « Néronde » de DARDILLY. Le nombre de places d'Hébergement d'Insertion a été augmenté ce qui porte la capacité d'accueil totale du FOYER de DARDILLY à 160 places pour des familles et des personnes isolées.

RENFORTS HIVERNAUX

La résidence LA SARRA ouverte dans le cadre du renfort hivernal a définitivement fermé ses portes fin juin pour permettre la démolition du bâtiment, après avoir accueilli des jeunes mineurs isolés.

À la demande de la Préfecture, les familles hébergées au Village Mobile de VILLEURBANNE ont rejoint au mois de juin un centre d'hébergement situé à proximité dans le quartier de La Soie, géré par l'association ALYNEA.

Enfin les familles anciennement hébergées au FORT SAINT-LAURENT ont été réorientées dans différents dispositifs du FOYER ou confiées à d'autres associations. Les dernières familles accompagnées ont été confiées à l'Association LE MAS.

Désormais, la capacité maximale d'hébergement du FOYER - toutes structures confondues - est de 1220 places.

RGPD

Le Règlement Général européen sur la protection des Données Personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018 : il vise à sécuriser davantage vos données et à renforcer vos droits.

Notre politique de protection des données a été actualisée dans ce sens et est accessible en ligne.

Pour toute information ou pour exercer votre droit d'accès, de modification ou de suppression, contacter notre délégué Protection des Données Personnelles : contact.dpd@fnds.org

Vous pouvez également exercer ce droit par courrier (joindre un justificatif d'identité) à LE FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI - Délégué à la Protection des Données / 3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07

Les fichiers du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ne sont jamais transmis ou échangés. ■



BON PLAN

-15% AVEC ENVIE RHÔNE

Bonne nouvelle : grâce au partenariat signé entre LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et ENVIE, les salariés, bénévoles, passagers et clients de Bric à Brac bénéficient d'une réduction de 15% dans le magasin Envie Rhône (vente d'électroménager rénové ou neuf).

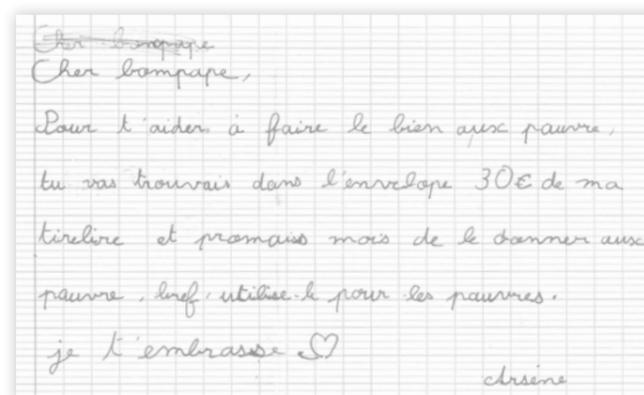
MAGASIN ENVIE RHÔNE / 12 RUE DE CRONSTADT 69007 LYON

Tel. 04 72 71 71 52 / Mardi au Samedi 10h à 19h

<http://rhone.envie.org/> ■

COURRIER DES LECTEURS

Un immense merci à ce très jeune donateur du FOYER ■



À BICYCLETTE... ILS L'ONT FAIT!

4000 nouveaux Vélo'v déployés en une nuit... C'était l'objectif que s'était fixé JCDecaux et la Métropole de Lyon pour le déploiement des nouveaux vélos en libre-service.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, plus de 120 collaborateurs de JCDecaux dont une équipe issue du FOYER se sont relayés pour récupérer les anciens vélos sur toutes les stations du territoire de la Métropole et les remplacer par 4000 vélos nouvelle génération.

C'est dans le cadre du développement exceptionnel de son activité, que Cyclocity - filiale de JCDecaux - a signé une convention qui prévoyait que LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI présente des candidats issus de ses services d'aide à l'insertion professionnelle.

L'encadrante technique de l'Atelier Vélo du FOYER a été mise à la disposition de Cyclocity afin de préparer, former, accompagner et encadrer les candidats retenus tout au long de leur mission (entretiens, réparations, manutentions, etc.).

Sur les 17 candidats présentés, 10 personnes ont décroché un contrat à durée déterminée qui leur a permis de se remettre en selle tout en entretenant la flotte des Vélo'v! ■

CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Madame **Jocelyne ABJEAN**, ancienne salariée du FOYER comme conseillère sociale auprès des familles hébergées au sein de la SA d'HLM Gabriel ROSSET à PIERRE-BENITE, décédée le 2 mars 2018 à 69 ans.

■ Monsieur **Bernard BOUTE**, bénévole de l'équipe de la Collecte et au Vestiaire d'Urgence, décédé le 13 juillet 2018, à l'âge de 78 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

GRAVIR DES MONTAGNES



→ Du 14 au 17 Juin 2018, onze Passagers de l'Accueil de Jour de la Maison de Rodolphe sont partis en séjour d'alpinisme avec l'association 82-4000 Solidaire. Ce fut une riche expérience sans premiers de cordée mais avec des cordées solidaires face à la montagne.

Le premier jour fut marqué par la découverte de l'escalade et du lieu par un parcours dans les rochers afin d'évaluer le groupe et de le familiariser avec l'effort en montagne et les éléments naturels. Ensuite vint l'escalade en baudrier avec consignes de sécurité, instruction des techniques de grimpe mais aussi « d'assurance » - qui nécessite une grande confiance en soi et en celui qui vous assure, ce qui n'est pas évident au départ!

La première soirée fut un peu agitée, la vie en collectivité n'a pas toujours été simple. Les Passagers avaient des caractères hétérogènes, des écarts d'âge, certains étant sujets à des addictions, d'autres en situation de handicap physique ou psychique. Vivre à quatorze quand on est habitué à être seul ou en petit groupe avec ses amis ce n'est pas facile! Il faut ajouter à

cela la fatigue sportive et... les tâches ménagères collectives!

Le lendemain matin nous étions les premiers à attendre le téléphérique de la Meije la Grave, village situé entre Grenoble et Briançon non loin du col du Lautaret.

Après une montée de trente minutes jusqu'au glacier de la Girose nous avons été dispatchés en différents groupes avec un guide de haute montagne chevronné. Les plus fragiles ont pu faire une petite balade sur la neige.

Dans un premier temps, nous avons dû nous équiper: baudriers, chaussures d'alpinisme, pose de crampons sur les chaussures et gants. Trois cordées se sont élancées et ont pu atteindre la brèche Trifide ou bien, pour les plus déterminés, le col du Râteau.

Ce qui fait la beauté de la cordée c'est la solidarité entre les membres. On marche ensemble, chacun dépend de l'autre pour évoluer et en cas de chute - comme un sans-abri qui a pu chuter dans sa vie, et a besoin de la solidarité des autres pour se relever et continuer à marcher!

Marcher dans la neige pendant plusieurs heures, parfois en s'enfonçant jusqu'aux cuisses, n'a pas été de tout repos mais le plaisir d'avoir atteint un objectif et de s'être dépassé est un pur bonheur.

Le troisième jour fut douloureux, la pratique de la montagne pour une journée de via ferrata, les courbatures et la fatigue ont eu raison de certains participants. Mais il s'est terminé au soleil pour un pique-nique en pleine nature.

Nous pouvons faire deux bilans de ce stage en haute montagne:

Le premier concerne les participants eux-mêmes qui ont exprimé leur difficulté face à l'effort, beaucoup ont raconté ne pas avoir soupçonné leurs capacités physiques. Ils nous ont parlé d'un réel dépassement de soi. Certains ont même atteint leurs limites: « on a

tellement mal de partout qu'on se sent vivant! »

Ce qui a frappé c'est la beauté de la montagne: « La découverte de la montagne a été géniale, le panorama, le paysage, l'eau, la nature » ou encore: « on était bien là-haut! ». La vie à quatorze a été difficile: « C'est comme sa famille, on ne choisit pas non plus avec qui on est. Après, il faut supporter. »

Pour l'équipe de la Maison de Rodolphe, ce type de stages offre de multiples bénéfices socio-éducatifs. La préparation du séjour en partenariat avec l'association 824000 Solidaire est travaillée en amont avec les personnes accompagnés.

Ainsi, le budget, les menus, la participation et la constitution d'un groupe sont préparés plusieurs semaines à l'avance. Cette dynamique permet aux personnes à la rue de créer un projet, de s'y inscrire et de développer des capacités organisationnelles. L'aspect collectif de la vie en refuge et des activités permet de sortir de l'isolement et de la situation de survie dans lesquels sont ces personnes. Les règles de sécurité inhérentes à la pratique de la haute montagne permettent aussi de se donner un cadre transposable dans d'autres situations.

C'est aussi s'occuper de la maison, faire à manger, faire le ménage, ce que certains oublient une fois à la rue.

Bien sûr le plaisir d'avoir un loisir est aussi quelque-chose de très important pour des personnes pour qui les vacances sont devenues abstraites. En effet, partir en vacances est une norme pour la plupart des français, ce stage était donc une façon d'être « comme tout le monde ».

À la suite du premier séjour en montagne que nous avons organisé l'an passé, deux des stagiaires qui étaient des personnes « très installées » dans la rue ont pu saisir des opportunités d'en sortir... Un espoir pour les autres! ■

Hugo VANNIER

LE Foyer

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

10 & 11
NOVEMBRE 2018
PALAIS DES SPORTS
LYON-GERLAND

BROCANTE

JOURNÉES
D'ENTRAÏDE

LE Foyer

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

10 & 11
NOVEMBRE 2018
PALAIS DES SPORTS
LYON-GERLAND

BROCANTE

JOURNÉES
D'ENTRAÏDE

LE Foyer

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

10 & 11
NOVEMBRE 2018
PALAIS DES SPORTS
LYON-GERLAND

BROCANTE

JOURNÉES
D'ENTRAÏDE



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de LYON-GERLAND le temps d'un week-end.

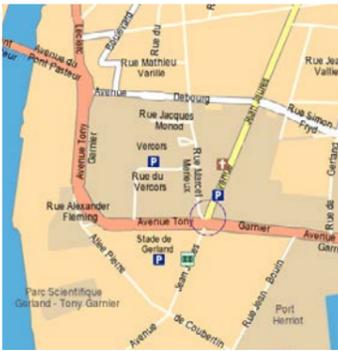
ACCÈS

Parkings
Métro B / Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

Samedi 10 novembre 2018
de 9h00 à 18h00
entrée 3 euros
ou entrée solidaire 5 euros

Dimanche 11 novembre 2018
de 10h00 à 18h00
entrée gratuite



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de LYON-GERLAND le temps d'un week-end.

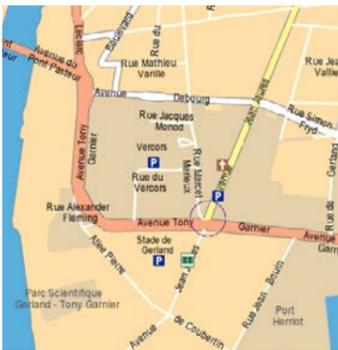
ACCÈS

Parkings
Métro B / Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

Samedi 10 novembre 2018
de 9h00 à 18h00
entrée 3 euros
ou entrée solidaire 5 euros

Dimanche 11 novembre 2018
de 10h00 à 18h00
entrée gratuite



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de LYON-GERLAND le temps d'un week-end.

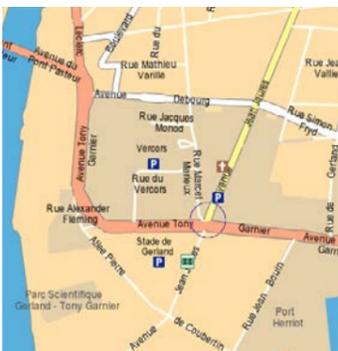
ACCÈS

Parkings
Métro B / Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

Samedi 10 novembre 2018
de 9h00 à 18h00
entrée 3 euros
ou entrée solidaire 5 euros

Dimanche 11 novembre 2018
de 10h00 à 18h00
entrée gratuite



PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
04 72 76 73 53
f www.fndsa.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

VÊTEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE, LIVRES, DISQUES, TABLEAUX, BIJOUX, DENTELLES, VÉLOS, etc. de très grande qualité !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / PHOTO : POCQUA.COM

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
04 72 76 73 53
f www.fndsa.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

VÊTEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE, LIVRES, DISQUES, TABLEAUX, BIJOUX, DENTELLES, VÉLOS, etc. de très grande qualité !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / PHOTO : POCQUA.COM

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
04 72 76 73 53
f www.fndsa.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

VÊTEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE, LIVRES, DISQUES, TABLEAUX, BIJOUX, DENTELLES, VÉLOS, etc. de très grande qualité !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / PHOTO : POCQUA.COM

ACCOMPAGNER VERS ET DANS L'EMPLOI: LE P.E.R.L.E.



Depuis 2012 à la demande du Préfet du Rhône, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI développe le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.), afin de permettre aux personnes hébergées dans toutes les associations du département de retrouver un emploi durable. C'est grâce à cet emploi que, chaque année, nombre d'entre elles rompent leur isolement, gagnent une autonomie sociale et financière et retrouvent un logement. Dès lors, elles ont à nouveau leur place dans notre société.



Retour sur six années de fonctionnement, avec **Régis BRETONÈS**, Responsable du projet qui a bien voulu faire le point pour les lecteurs de l'Arche :

L'Arche: Régis, pouvez-vous nous rappeler la genèse de ce programme « P.E.R.L.E » dont vous êtes responsable aujourd'hui ?

Régis BRETONÈS: Tout a commencé en mai 2011. Le Préfet du Rhône de l'époque, Jean-François CARENCO a souhaité favoriser la mise à l'emploi des résidents de centres d'hébergement ayant la volonté et la capacité de travailler, pour leur permettre de recouvrer l'autonomie nécessaire à leur accession au logement.

Il a sollicité LE FOYER qui avait la connaissance des publics hébergés, une expérience de l'insertion professionnelle au travers de ses Ateliers d'Insertion et sa mission Emploi Formation, un réseau d'entreprises partenaires, sans oublier les moyens financiers pour porter l'expérimentation.

Ainsi naquit le P.E.R.L.E. pour Parcours *Expérimental* de Retour vers le Logement par l'Emploi qui deviendra ensuite Parcours *Évolutif* de Retour vers le Logement par l'Emploi.



L'Arche: Quelle est la méthode développée par le P.E.R.L.E. et quelles sont les spécificités de ce parcours ?

R.B.: Disons que nous avons deux axes de travail principaux: proposer aux bénéficiaires un accompagnement vers et dans l'emploi, et, en même temps, un soutien aux entreprises dans leurs démarches de recrutement.

Le dispositif repose sur une méthode simple et rapide, librement inspirée d'une approche appelée « Working first », consistant à mettre une personne en emploi le plus rapidement possible, sans considération particulière de ses difficultés passées.

Dans un premier temps, les candidats retenus par notre équipe participent à des ateliers de dynamisation et de préparation à l'emploi. C'est une formation en développement personnel et de coaching professionnel (image de soi, connaissance de l'entreprise, préparation au recrutement). Ensuite, nous définissons avec eux leurs démarches de recherche d'emploi. Après quoi, nous les mettons en relation avec des entreprises disposant d'un poste correspondant à leur projet professionnel prospectées à cette fin. Le P.E.R.L.E. est devenu au fil des ans un véritable label pour les entreprises, qui peuvent compter sur des candidats motivés, ayant des compétences et un

savoir-être... des personnes « prêtes à l'emploi ».

Au-delà de son sens premier, l'acronyme P.E.R.L.E. veut également signifier que les personnes accompagnées sont autant de perles rares que les recruteurs peuvent dénicher !

Mais notre concours ne prend pas fin au jour de l'embauche. Nous visons bien sûr une intégration durable. Pour ce faire, nous mettons en place un suivi évaluatif pendant six mois, en concertation avec le salarié comme l'entreprise. Pendant cette période, avec le référent social de la structure d'hébergement de la personne concernée, nous travaillons également à la levée de ce que l'on pourrait appeler les « problématiques périphériques » à l'emploi (garde d'enfants, problèmes de transport, actualisation de leur situation administrative, etc..).

Nous restons un interlocuteur privilégié de l'entreprise tout au long du parcours. C'est un gage supplémentaire pour que l'intégration du nouveau salarié se passe dans les meilleures conditions...

En parallèle, un accompagnement de l'entreprise peut être mis en place pour définir les besoins en ressources humaines, rédiger des fiches de postes, désigner des tuteurs ou mettre en place des modalités d'aides à l'embauche.

L'Arche: Qui sont les « bénéficiaires » de ce parcours ?

R.B.: Les personnes accompagnées par P.E.R.L.E., hébergées dans des structures d'urgence ou de réinsertion sociale, ont pour point commun de se trouver en situation de précarité. Elles ont la plupart du temps connu un accident dans leur parcours de vie qui a déstabilisé leur équilibre personnel et a provoqué la perte du logement voire la rue. Cette épreuve vécue entraîne pour beaucoup une fragilisation de « l'estime de soi » et parfois une perte d'autonomie face aux démarches comme la recherche d'emploi. Se relever fait appel à de solides ressources personnelles qui se révèlent précieuses pour une entreprise et pour un bailleur. En s'appuyant sur ce levier, P.E.R.L.E. aide les personnes à se réinscrire dans l'emploi en vue d'un retour en logement, eux-mêmes supports à la reconstruction de soi.

Ce qui est sûr, c'est que l'on constate depuis bientôt 7 ans pour un grand nombre des personnes accompagnées dans le dispositif un contraste entre la capacité à intégrer un emploi, une entreprise et un logement et leur vulnérabilité supposée. Rappelons qu'un bénéficiaire sur deux est une femme, un tiers à moins de 26 ans, près de 70 % sont nés à l'étranger, la moitié n'ont aucune qualification, 46 % n'ont aucune ressource en arrivant dans le



QUELQUES CHIFFRES

1 305 personnes ont été orientées vers le P.E.R.L.E.

531 personnes ont été mises à l'emploi soit 66 % des bénéficiaires dans un délai de 2,5 mois

1 090 contrats ont été signés

53% des contrats sont des CDI ou des CDD de plus de 6 mois majoritairement à temps plein

572 entreprises partenaires et 18 associations

Le taux de rupture inférieur à **15%** grâce à l'accompagnement de 6 mois DANS l'emploi que nous assurons (auprès des personnes, mais aussi des entreprises)

40 % environ des personnes ayant accédé à l'emploi ont par la suite accédé à un logement.

Avec le soutien de :



dispositif P.E.R.L.E. et 37 % vivent sur la base du minima social.

L'Arche: Un tel projet supposait que LE FOYER développe divers partenariats, non ?

R.B.: Oui, bien entendu. Ce projet supposait une action inter-associative. Placé directement sous la présidence

du Préfet, P.E.R.L.E. associe les principaux acteurs de l'hébergement, de l'emploi et de la formation. On peut citer: la DIRECCTE*, la DRDJSCS*, les PLIE*, Pôle Emploi, le Conseil général du Rhône, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, Alynea, la Fondation Armée du Salut, France Horizon et des représentants des entreprises, comme, par exemple, la Fondation SEB ou Evolem Citoyen.

L'Arche: Ce projet a un coût! Qui finance ?

R.B.: En effet, c'est un service gratuit aux entreprises. Pour autant, le budget annuel est de l'ordre de 400 K€ (essentiellement des frais de personnel, un quart de frais de fonctionnement et des dépenses de prestations externes). Au départ, en 2012-2013, le Fonds Social Européen finançait entièrement le projet. Depuis 4 ans, il ne prend en charge que la moitié, dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020. En outre, nous recevons une aide pré-



cieuse de la Métropole de LYON et de la DRDJSCS.

Enfin, LE FOYER fait appel au secteur privé pour financer le solde avec le groupe Apicil, Groupe SEB, Evolem Citoyen, EIFPAGE ou encore des entreprises du fonds départemental de revitalisation du Rhône. Nous sommes en recherche perpétuelle de ces sources de financement !

L'Arche: Parlons résultats. Six années se sont écoulées depuis la création... Combien de bénéficiaires ont-ils retrouvé un emploi? Et dans quels secteurs d'activité?

R.B.: Les chiffres sont très bons, avec un taux de retour à l'emploi des personnes que nous accompagnons s'élevant à 66 % avec, pour la grande majorité, la signature d'un contrat durable (supérieur à 6 mois).

1 305 personnes ont été orientées par les référents sociaux, nous en avons sélectionné 807 qui ont bénéficié du P.E.R.L.E. 531 ont été effectivement mises en emploi. Un quart a obtenu un CDI; 28 % un CDD de plus de 6 mois et 47 % un CDD de moins de six mois. Enfin, près de 40 % des personnes ayant accédé à l'emploi ont par la suite accédé à un logement.

La moitié des emplois relèvent du secteur de la propreté, un tiers du service à la personne et du BTP, et un tiers du secteur tertiaire ou du médical...

Bien sûr il y a des échecs, des abandons, des réorientations. Mais

cela permet à leurs référents sociaux de faire évoluer les situations des bénéficiaires, de redéfinir avec eux un projet, de travailler sur d'autres champs que l'emploi, comme la santé...

Ce bilan positif fut pour beaucoup une surprise, compte-tenu du contexte morose de l'emploi que nous traversons. Notre méthode semble avoir fait ses preuves !

Au-delà de l'autonomie sociale et financière nécessaire à leur retour en logement, c'est leur dignité que ces femmes et ces hommes retrouvent. Dignité face à eux-mêmes, face à leur famille, mais aussi face à la société entière qui porte désormais un nouveau regard sur qui ils sont réellement.

L'Arche: De quoi balayer quelques idées reçues?

R.B.: Tout à fait, à commencer par la « réticence des chefs d'entreprises à l'embauche des personnes sans-abri » qui est contredite par les 572 entreprises qui ont déjà travaillé avec nous.

La « difficulté pour les jeunes de trouver un emploi » est également mise à mal avec un retour à l'emploi de 57 % des jeunes bénéficiaires de 18 à 25 ans contre 55 % pour les plus de 25 ans.

L'idée que « Sans diplôme, impossible de retrouver un emploi », est également inexacte. 61 % des bénéficiaires de niveau primaire-secondaire ont accédé à l'emploi; 60 % de ceux qui avaient le niveau du baccalauréat et 59 % de ceux qui avaient fait des

études supérieures. On peut donc en conclure que, quel que soit le niveau de diplôme, les participants du P.E.R.L.E. ont sensiblement autant de chance de retrouver un emploi.

Enfin l'idée selon laquelle « les personnes résidant dans les centres d'hébergement sont trop éloignées de l'emploi » est aussi discutable. Selon une enquête de l'INSEE de 2012 auprès de la population sans domicile, près d'un quart des personnes hébergées travaillent. 7 personnes sur 10 accompagnées par P.E.R.L.E. accèdent à au moins un emploi, soit depuis le début du projet, près de 150 personnes chaque année qui retournent à l'emploi.

L'Arche: Vous êtes probablement conduits à faire du sur-mesure et à prendre en considération chacun avec son vécu, ses problèmes, ses limites, ses aspirations, non ?

R.B.: C'est juste ! Je dis souvent que le P.E.R.L.E. est au service de l'État, au service des associations partenaires, au service des entreprises mais, vous avez raison, d'abord et avant tout au service des publics résidant en structure d'hébergement.

Servir les personnes qui sont orientées vers nous requiert sans doute d'abord que nous portions sur chacune d'elles un regard différent. Depuis 2012, notre public évolue sans cesse. Aujourd'hui, nous accueillons de plus en plus de personnes souffrant de handicaps divers. Nous accompagnons également un nombre croissant de migrants qui se trouvent dans des situations de droit au séjour de plus en plus précaires ou complexes.

Nous devons nous convaincre que nous ne sommes pas la norme que l'autre se doit d'atteindre à tout prix, en recourant à toutes sortes de moyens pour compenser des carences. Alors, j'ai envie de dire qu'avant tout, il nous faut écouter.

Une grande partie des publics que nous accompagnons a traversé des expériences très difficiles, à la limite du supportable. Mais elles en ont tiré une grande force et une capacité d'adap-



tation. Cette force et cette capacité sont un véritable atout pour l'entreprise, bien au-delà de ce que peut apporter un diplôme ou un stage.

L'Arche: Mais cette « force » et cette « capacité d'adaptation » ne résolvent probablement pas tout. Vous parlez de publics en évolution? Migrants, personnes souffrant de handicaps divers. Quels sont les enjeux majeurs à vos yeux pour permettre leur retour pérenne à l'emploi?

R.B.: Je vois trois difficultés principales. D'abord l'une liée au contexte. C'est la détérioration du marché de l'emploi de ces dernières années. De nombreux secteurs d'activité professionnelle n'embauchent plus, ou proposent des contrats de courte durée. Et quand ils proposent des contrats de longue durée, c'est souvent pour un volume horaire hebdomadaire faible, ce qui n'est pas suffisant pour payer un loyer.

Deuxième difficulté, une série de handicaps qui se trouvent, si l'on peut dire, à la « périphérie » de l'emploi: mauvaise maîtrise de la langue et de la culture française; les problèmes de santé (maladie physique, dépression, addictions, troubles psychiques...);

l'absence de diplôme ou d'expérience professionnelle, l'absence de permis de conduire et/ou de véhicule, de mode de garde des enfants...

Les personnes que nous accompagnons manquent parfois de ressources personnelles, qu'elles n'ont pu développer au cours de leur parcours de vie, du fait de leur environnement familial, faute de réseau personnel ou de distance avec les événements. Elles manquent alors de confiance en elles et leur séjour dans des lieux de vie collectifs accentue ce sentiment.



C'est ce manque de confiance en soi, la peur de l'échec, la peur de la réussite aussi, les perspectives de devoir affronter de nouvelles responsabilités liées à l'obtention d'un travail puis d'un logement... qui peuvent paraître vertigineuses, inhiber les personnes et les conduire à devenir leur propre obstacle. Il se peut aussi parfois que l'échec fasse remonter une problématique plus en profondeur chez les personnes. Alors, les travailleurs sociaux qui les ont orientées reprennent la main pour aborder cette problématique et tenter de la résoudre.

La réussite des parcours passe par l'articulation entre l'accompagnement en matière d'emploi, de logement et de santé - particulièrement pour les personnes en situation de troubles psychiques.

L'Arche: Pour aider les personnes qui sont orientées vers vous, nous nous sommes laissés dire que vous aviez mis en place pour elles un « atelier de coaching ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

R.B.: Oui, ces ateliers touchent chaque année environ 200 personnes originaires d'une diversité de pays et de cultures très large. Outre les ateliers sur l'approche du monde de l'entreprise, nous avons divers ateliers de coaching et de dynamisation, de quoi constituer une boîte à outils pour chaque participant.

Nous proposons par exemple une demi-journée avec Louis, professeur



« d'Art du déplacement », la discipline révélée par les « Yamakasi » dont il a développé la section lyonnaise. Son intervention qui pourrait paraître complètement décalée, est basée sur l'art de se mouvoir dans l'espace. Il s'agit au figuré mais aussi au sens propre de se servir des obstacles pour avancer. Franchir un obstacle, c'est être acteur, reprendre confiance en soi, rebondir... Une très belle parabole qui rentre complètement en résonance avec les parcours des uns et des autres !

L'année dernière nous avons également décidé de monter un projet commun avec l'Institut Heartfulness afin d'expérimenter les bienfaits de la relaxation et de la méditation centrée sur le cœur. Nous avons pu constater les bienfaits pour les bénéficiaires comme pour leurs accompagnants.

L'Arche: ...aux accompagnants ?

R.B. : Dans notre travail, il y a des aspects émotionnels que nous devons apprendre à identifier et à gérer. La méditation peut nous y aider. Illustrons le propos. Par exemple, il nous faut savoir prendre de la distance avec certains récits de vie, une émotion excessive ne doit pas nous gagner. Autre exemple, nous devons nous garder de faire des transferts, établir des ressemblances avec un parent ou un proche. Difficultés encore, inhérentes à notre travail : gérer au quotidien une forme de « violence » des institutions, un manque d'humanité parfois de certaines méthodes de recrutement ou de management ; dominer le stress qui peut nous saisir lorsque nous sommes appelés à proposer des entretiens

d'embauche à des personnes très motivées, alors que nous savons le marché de l'emploi mal en point ou le stress que nous ressentons face à un employeur qui appelle pour se plaindre du comportement ou des compétences du nouveau salarié que nous lui avons proposé...

Alors, oui, face à ces difficultés, des temps de prise de recul et de méditation, ce n'est pas du luxe !

L'Arche: Nous venons de faire un large tour d'horizon, nous rappelant ce que fut P.E.R.L.E à l'origine, ce qu'il est aujourd'hui, mais nous avons bien des raisons de penser que vous imaginez déjà l'avenir de ce projet. Accepteriez-vous de lever un coin du voile sur ce possible futur ?

R.B. : Bien que nous ne soyons pas dépositaires de très secrets projets industriels, certaines réflexions ne sont pas encore assez abouties pour que nous en fassions d'ores et déjà état.

Cependant, nous réfléchissons à la partition que nous avons à jouer dans le cadre du plan quinquennal pour le « Logement d'abord » et la lutte contre le sans-abrisme qui propose une réforme structurelle de l'accès au logement pour les personnes sans domicile. Cette « nouvelle stratégie » a pour ambition de diminuer de manière

significative le nombre de personnes sans domicile d'ici 2022. Il s'agit de passer d'une réponse construite dans l'urgence s'appuyant majoritairement sur des places d'hébergement avec des parcours souvent longs et coûteux, à un accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux besoins des personnes.

Changement de regard sur les personnes, non prédictibilité de leurs capacités, pari sur leur autonomie et leurs aptitudes à choisir et agir, dépassement de la logique de progrès des parcours par paliers, pluridisciplinarité dans l'accompagnements, individualisation des réponses... Il existe une grande similitude entre l'approche et les pratiques du Logement d'Abord et de l'Emploi d'Abord. Le P.E.R.L.E. vient donc en résonance avec les évolutions politiques et institutionnelles actuelles concernant l'emploi, l'hébergement, le logement, et avec les valeurs et les principes méthodologiques que ces réformes sous-tendent.

Notre ambition serait désormais de pouvoir proposer un parcours transversal.

L'Arche: Grand merci et que vive longtemps encore le P.E.R.L.E.

Propos recueillis par
Michel CATHELAND



(*) QUELQUES SIGLES :

DRDJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

DIRRECTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - Auvergne-Rhône-Alpes -

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

LOUBNA*

« Rebondir... »

Après avoir quitté un mari violent et fui les repréailles de sa belle-famille, Loubna s'est réfugiée à LYON.

Malgré un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, son titre de séjour ne lui permet pas de se stabiliser : « Cela m'a permis de travailler pour des clubs ou des associations, mais je n'ai jamais eu de statut salarié. Pendant ma formation, j'ai travaillé aussi dans la restauration rapide. » La difficulté est que sa situation est devenue très précaire depuis son divorce.

Marianne, une éducatrice du foyer d'hébergement lyonnais où elle réside depuis deux ans l'a dirigée vers LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI où elle a été accueillie par Peggy.

On peut dire qu'elle arrive au bon moment à P.E.R.L.E... Les choses vont

aller très vite. Peggy transmet son CV à la Directrice du Domaine Saint-Joseph ou elle obtient un entretien d'embauche. « La responsable de l'hôtel a été un peu surprise au vu de mon parcours dans le domaine sportif, mais mon expérience dans la restauration et ma motivation à travailler l'ont convaincu. » On lui propose un poste de « serveuse » et elle signe fin juillet un contrat CDI. Elle commence vraiment son travail en août. Peggy l'a accompagnée dans cette démarche.

Loubna espère ainsi obtenir prochainement un titre de séjour d'un an renouvelable qui lui permettra de poursuivre son activité à l'Hôtel et ses activités sportives. Elle recherche un logement, car elle est hébergée dans un foyer, trop loin de son lieu de travail,

Pour l'avenir, « je recherche plus d'autonomie et espère acquérir plus de force. Ici c'est sympathique mais ce n'est pas ce que je souhaite profondément. Disons que c'est une étape pour rebondir ». Il faut que sa situation se stabilise. Plus tard, « je voudrais bien ouvrir un club de sports pour femmes autour du bien-être et de la nutrition. »

En conclusion, Loubna reconnaît que P.E.R.L.E. l'a beaucoup aidée et elle se trouve très heureuse dans son nouveau travail. C'est un dispositif tout à fait adapté pour elle. Il a permis à une candidate motivée, avec un projet professionnel bien défini au départ de rencontrer une entreprise qui l'a reconnue plus pour son savoir-être que son savoir-faire, et qui a accepté de la former.

* Prénom d'emprunt



Peggy BRUNET, chargée d'insertion professionnelle « Le bon candidat pour la bonne entreprise »

Dans son poste, Peggy est chargée de repérer des entreprises qui recrutent et de nouer avec elles un partenariat durable. A la base de son travail il y a une recherche d'adéquation entre les vœux du candidat à l'emploi et surtout ses capacités à occuper le poste visé, et les attentes de l'entreprise qui a un poste à pourvoir. « La démarche est très concrète et commence toujours par un dialogue avec le candidat pour connaître son projet professionnel. Il faut ensuite le rapprocher de l'entreprise où il pourra mettre en œuvre

ses capacités. » La formule magique c'est « le bon candidat pour la bonne entreprise », même si le casting ne fonctionne pas toujours. L'objectif est de l'aider à trouver un emploi pérenne avec à la clé un contrat qui lui permettra d'accéder à un logement.

Elle nous donne l'exemple de Loubna dont la situation est devenue précaire après son divorce. « Quand elle a été présentée à P.E.R.L.E., il fallait rapidement lui trouver un travail. La stratégie a été de miser sur les emplois dits « en tension » comme dans

la restauration. Loubna avait déjà la force de rebondir ! » Après avoir parlé avec elle de son projet professionnel et cerné ses compétences, Peggy lui a proposé un travail dans la restauration, en faisant appel à une entreprise partenaire. Loubna y travaille depuis quelques mois comme « serveuse ». Pour Peggy, « Loubna sera accompagnée par le P.E.R.L.E. pendant encore quelques mois, le temps qu'elle trouve un logement qui la fera accéder à une autonomie complète et la fera sortir définitivement du dispositif P.E.R.L.E. ».



Renata ABADOS, responsable de salle au Domaine Lyon Saint Joseph

« *Donnant-donnant* »

Renata gère l'équipe de la salle qui s'occupe de la mise en place, du ménage, des petits déjeuners, des pauses pour les séminaires, des dîners. Elle gère le planning des personnels. Elle est chargée de trouver du personnel en extras et forme les nouveaux agents.

Elle nous parle de Loubna qui « a été prise en juillet en extra pour renforcer l'équipe et la tester. » Une période d'essai est en effet nécessaire pour jauger les capacités et la volonté de travail de chacun. Loubna allait-elle correspondre vraiment à ce qu'on attendait d'elle ? « Après lui avoir expliqué les tâches, j'ai constaté que Loubna les exécutait parfaitement et qu'elle prenait de plus en plus d'autonomie ». A partir du mois d'août elle progresse

vite. Elle est même appelée à gérer, en l'absence de Renata, l'apprenti ou les intérimaires. « D'ici la fin de l'année elle pourrait même passer « chef de rang » nous dit Renata.

Pour éviter les questions embarrassantes du personnel, Renata a expliqué à l'équipe de 8 personnes, la situation de Loubna et pourquoi - résidant dans un foyer -, elle ne pouvait travailler que jusqu'à 23h. L'équipe l'a bien accepté.

Ce qui manque à Loubna pour l'instant c'est le logement qui lui permettrait d'assurer un temps plein et son engagement à durer un peu dans le poste. Grâce à son emploi, Loubna peut désormais mobiliser Action logement (1% logement), pour l'aider à trouver un appartement. « Si je forme quelqu'un il faut que ça dure un peu

longtemps; c'est donnant donnant. », dit Renata.

Renata travaille pour la première fois avec un candidat de P.E.R.L.E. et elle s'en félicite. Elle souligne un point important: « le profil de poste a été bien défini en amont par Peggy et la directrice de l'établissement ». Il y a un dialogue entre P.E.R.L.E. et l'entreprise qui facilite le suivi de l'évolution du candidat. Renata se dit prête à reprendre du personnel envoyé par P.E.R.L.E., « pourvu qu'on trouve un bon profil pour compléter les amplitudes de travail » de préférence à d'autres moyens où le recrutement est souvent aléatoire. « P.E.R.L.E. rassure; s'il y a un souci, il y a un interlocuteur »!



Isabelle MIQUET, directrice du Domaine Lyon Saint Joseph

« *Il est de plus en plus difficile de trouver des gens qui ont envie de travailler* »

L'hôtel 3 étoiles du Domaine Lyon Saint Joseph situé à SAINTE FOY-LÈS-LYON dispose de 100 chambres et d'un grand nombre de salles de réunions pour les séminaires. Il emploie 40 salariés avec le restaurant et accueille, pour des séminaires, des agences de voyages, des entreprises, des groupes, des associations sportives...

Quand P.E.R.L.E. a pris contact avec l'Hôtel, la directrice de l'établissement a fait preuve d'ouverture. « Il est vrai que c'est une Maison d'accueil du diocèse où la dimension sociale n'est pas absente », nous dit Madame MIQUET. Pour preuve, il existe même à côté de l'hôtel un logement à caractère social « loué par périodes de 6 mois

pour accueillir des gens en difficulté de logement. » Un des locataires a même été employé comme plongeur. « Il faut aider les gens qui ont envie de travailler... on essaie d'aider les gens. Loubna a donc été recrutée dans ce cadre. L'hôtel avait déjà travaillé avec P.E.R.L.E. pour des postes de femmes de chambre aux étages. Toutes ont bien réussi leur parcours. »

Madame MIQUET est à la recherche de candidats qui sont plus dans le savoir-être que le savoir-faire, car la formation peut être délivrée sur le terrain. « Ce qui compte ce sont les valeurs de l'entreprise: le sens du service, l'esprit d'équipe, le goût du progrès, la conscience de ses responsabilités. »

L'entreprise partenaire attend de P.E.R.L.E. qu'il réponde à ses attentes, à savoir qu'il lui « propose des candidats qui correspondent au profil recherché: être souriant, ponctuel, avoir envie de travailler, car il est de plus en plus difficile de trouver des gens qui ont envie de travailler. »

En l'occurrence, pour ces recrutements, la liaison avec P.E.R.L.E. a bien fonctionné: la définition en commun du profil de poste, le travail de sélection des candidats, le recrutement. « Avec P.E.R.L.E. on gagne beaucoup de temps car la personne correspond tout de suite au profil recherché. » conclut Mme MIQUET.



BAHAR « La belle histoire »

D'origine soudanaise Bahar a fui le Darfour en proie à la guerre. Après un périple douloureux, il passe quatre mois en Suisse, puis arrive en France en 2015. Le statut de réfugié politique lui est octroyé et il obtient une carte de résident pour 10 ans. Seul à Lyon, sans ressources ni relations il est hébergé au Centre Gabriel ROSSET où il reste deux ans. Durant cette période il prend quelques cours de français et recherche du travail.

Sa référente sociale du FOYER, Emy, l'oriente vers le dispositif P.E.R.L.E. où il est pris en charge par Caroline, chargée de relations entreprises et d'insertion professionnelle. Il met à profit l'année 2017 pour suivre des ateliers de formation et prépare son projet professionnel. On l'aide à postuler à un emploi dans le domaine de la restauration. Il est mis en relation en avril 2018 avec une entreprise partenaire, - KIWEE, La Saladerie à LYON 6^e - qui le rencontre et accepte de lui faire un CDI à temps partiel.

Grâce à Caroline et à la bienveillance de David, le patron de l'entreprise, les choses se bouclent très rapidement. Bahar, présenté à l'équipe de 9 salariés est rapidement intégré car David prend soin d'expliquer aux autres salariés la situation de Bahar. Toute l'équipe l'a bien accueilli et a été bienveillante avec lui.

Bahar se met au travail aussitôt, fait la plonge, coupe les salades de fruits, prépare les desserts - d'une part

en vue du conditionnement dans des barquettes à emporter - d'autre part, pour le « bar à ingrédients » pour les clients qui viennent déjeuner sur place. (48 ingrédients pour compléter les salades !)

David nous explique qu'une fois les clients partis, le personnel prend un repas en commun, l'après-midi étant consacré au nettoyage de la cuisine et la prise de commandes pour préparer la vente à emporter. Ce que fait Bahar est difficile: couper finement les ingrédients, le travail à plusieurs dans une cuisine où règne la chaleur... sans avoir reçu une formation approfondie en cuisine. Au Darfour il était mécanicien, chauffeur et cuisinier, et c'est donc sur le tas, à la saladerie, qu'il s'est formé. Mais Bahar est un homme volontaire qui aime le travail.

Il a pu obtenir très récemment un logement dans le 6^e arrondissement non loin de son lieu de travail. On peut dire que l'objectif des responsables de P.E.R.L.E. est atteint car Bahar est devenu autonome: il a un travail et un logement.

Ici encore le processus mis en place par P.E.R.L.E. a bien fonctionné: la mise en relation d'un candidat au projet professionnel clair avec un poste correspondant au profil dans une entreprise. Bahar, même s'il n'avait pas toutes les compétences pour exercer cette activité s'est montré très intéressé et très motivé. Le patron est enchanté: « c'est un travailleur,

ponctuel. Il ne pose aucun problème. C'est une P.E.R.L.E... Et son histoire est une belle réussite, c'est une belle histoire ! »

Il faut dire que les responsables de cette société ont intégré dans leurs valeurs la dimension sociale qui permet de donner une chance aux plus démunis. P.E.R.L.E. fait un point régulier avec David qui a apprécié « qu'il y ait un vrai suivi de la part de P.E.R.L.E... Probablement que cela n'aurait pas été la même chose s'il était venu par un autre biais. »

Bahar aimerait progresser dans le travail qui lui est demandé et avoir plus de responsabilités... et avoir un CDI à temps plein.

A plus long terme, Bahar rêve d'aller dans une école où il pourrait étudier, car il sait bien que lire et écrire est primordial s'il veut continuer à progresser. Il rêve également de se former à la mécanique.

En attendant, pour qu'il progresse, ceux qui l'accompagnent l'incitent fortement à suivre des cours de français. Normalement, il pourrait commencer à suivre des cours à partir du mois d'octobre, mais la chose n'est pas aisée car il travaille la journée...

Quant au patron de Kiwee, il juge cette expérience parfaitement réussie et est prêt à faire appel de nouveau à P.E.R.L.E. pour compléter et renforcer son équipe.

Propos recueillis par
Bernard MOUILLON

LES INSURGÉS DE LA BONTÉ



Je n'oserais pas imaginer notre monde
A quel point la misère serait grande
Sans la bonté d'une armée, sans armes ni frondes
Les femmes et les hommes humbles, aux cœurs tendres
C'est eux qui ont fait de leurs personnes des offrandes
Leur engagement est sincère, il est dénué de faconde
Pendant que le terrible hiver battait son plein
Les sans scrupule, face à leurs cheminées marbrées
Manigançaient au pouvoir, en comptant leurs butins
Les anges sillonnaient les rues à la recherche des sans voix
Je n'oserais pas imaginer notre monde sans ces gens-là !



Jeune fille bourgeoise, elle a abandonné le luxe et la fortune
De son père
Yallah, au côté d'enfants intouchables
Au Caire, elle était devenue chiffonnière
C'est elle qui avait fait taire les politiques les plus austères
Pour les millions de déshérités, **SŒUR EMMANUELLE**
Était comme une mère.



Un jeune homme droit, avait tenu le peuple à témoin
Quand il découvrit avec effroi, l'indifférence de ses voisins
Face au drame de familles abandonnées à leur destin
On lui doit beaucoup !
ABBE PIERRE était un insurgé du bien.

La lutte d'un homme de lettres et de savoir
Pour qui le combat contre l'ignorance n'avait pas tout son sens
De rien il a inventé un « Monde Nouveau »
Pour les naufragés de la vie, une lueur d'espoir d'un nouveau départ
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, on le doit à **GABRIEL ROSSET**.



Un grand gamin au cœur immense
D'un coup de gueule sur un plateau télé
Le monde avait vu naître un « enfoiré »
COLUCHE, l'enfant éternel a su cultiver la joie
Ses four-rires et ses déguisements, dissimulaient en vrai, un humain
Il nous a légué des régiments, en guerre contre la misère et la faim ■

Maamar AMROUL

SOUTENEZ LA BÉATIFICATION DE GABRIEL ROSSET



Depuis 1999 une équipe de bénévoles s'est organisée pour créer l'association « Amis de Gabriel ROSSET » (A.G.R.) qui est appelée dans le vocabulaire ecclésial « ACTEUR de la Cause ». Le Bureau est composé de Messieurs Guy AVANZINI (Président),

Michel GAGET (Trésorier), Michel CATHELAND (Secrétaire), sans oublier la mémoire de l'association, Annie PAPILLON. Après quelques démarches auprès du diocèse de Lyon, une enquête a été ouverte par le Cardinal BARBARIN. Après recueil de témoignages, de la bibliographie et des écrits de Gabriel ROSSET, l'enquête fut déclarée « Favorable » et transférée au VATICAN auprès de La Congrégation pour la Cause des Saints en 2007. À partir de 2014, le dossier va connaître une stagnation, avant un nouvel élan depuis 2 ans par l'arrivée de Xavier LEVRAT, nouvel Administrateur et par la nomination de François ASENSIO en qualité de Postulateur après une formation à l'Université Pontificale à ROME.

La *Positio* - en quelque sorte le résumé de la vie de Gabriel ROSSET : biographie, vie professionnelle, religieuse... - est sur le point d'être terminée. Elle sera ensuite examinée par la Congrégation des Causes de Saints et, si tout va bien, Gabriel ROSSET pourrait être déclaré « Vénérable » pour les 70 ans de la fondation du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Plaise à Dieu que cela se réalise !

Pour ce faire, nous avons besoin plus que jamais, de votre aide financière.

Merci de nous aider, Gabriel ROSSET a besoin de vous. ■

François ASENSIO

En pratique :

L'association « Amis de Gabriel ROSSET » (AGR) a pour objet de pérenniser par tous moyens appropriés, la mémoire, le charisme, la spiritualité, le rayonnement de Gabriel ROSSET, fondateur de l'Association LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Elle a également pour mission de promouvoir, avec les responsables diocésains, le dossier en béatification de Gabriel ROSSET, et accomplir toutes démarches à cet effet.

N'ayant pas d'autres ressources que les cotisations et dons de ses adhérents et amis, elle lance aujourd'hui un appel aux lecteurs de l'Arche sous l'Arc en Ciel.

Soutenez par un don déductible de l'impôt cette démarche longue mais essentielle au rayonnement du FOYER et de son fondateur

Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de
« ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE LYON - Béatification de Gabriel ROSSET
et de l'adresser à ASSOCIATION DIOCÉSAINE / 6, avenue Adolphe MAX / 69005 LYON

Merci d'avance pour votre aide.
ASSOCIATION « AMIS DE GABRIEL ROSSET » / 85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE / 69007 LYON / MAIL : ASSOCIATION.AGR@GMAIL.COM

PARTAGER

Pourquoi ne secourons-nous pas, tandis qu'il en est temps, ceux qui sont des hommes comme nous ?

Pourquoi, nous qui sommes chair, n'entourons-nous pas de soins l'infirmité de la chair ?

Pourquoi sommes-nous dans les délices au milieu de l'infortune de nos frères ?

Ah! Puissé-je n'être jamais riche tant que ceux-là manquent de tout!

Puissé-je n'être jamais en bonne santé si je ne pense pas les blessures!

Puissé-je n'avoir d'une façon suffisante ni la nourriture ni le vêtement et ne jamais me reposer sous un toit, si je ne leur donne pas du pain, si je ne leur distribue pas des habits autant que je le peux, si je ne les fais pas reposer sous mon toit!

Ce qu'il faut faire, c'est de deux choses l'une: ou bien tout quitter pour le Christ, le suivre sincèrement en portant la croix, s'envoler léger et alerte vers le monde de là-haut, sans rien qui vous retienne, gagnant le Christ à la place de tout le reste, s'élevant par l'abaissement, s'enrichissant par pauvreté, ou bien il faut partager notre avoir avec le Christ, afin que ce que nous possédons soit pour ainsi dire sanctifié par le fait que nous le posséderons bien et que nous en donnerons une partie à ceux qui n'ont rien. ■

Grégoire de NAZIANZE

Grégoire de NAZIANZE né en 339, mort en 390. Père de l'Église. Évêque de CONSTANTINOPLE, il décide de mener une vie cénobitique en Cappadoce.



GRÉGOIRE DE NAZIANZE, FRESQUE DE KARIYE CAMII, CONSTANTINOPLE

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'IFI (ex ISF)
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'IFI (ex ISF)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 536 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredi soir à 17h30 (durée environ 1h30)** au FOYER LYON 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :
benevolat@fnds.org
Tél. 04 72 76 73 53
ou 04 72 76 73 85
Site internet : www.fnds.org

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :
Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56
Mail : donateurs@fnds.org
Site internet : www.fnds.org

SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



www.fnds.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 300 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. Domicile : _____

E-mail : _____

- Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ €
- Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____
- Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).
- Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

ACCORD DE DON RÉGULIER

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

Merci de joindre un RIB ou un RIP N°ICS: FR17ZZZ227072

MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN) :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international d'identification de ma banque (BIC) :

□□□□□□□□□□

Fait à : _____ le : _____ Signature :



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 536 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER **UN DON EN LIGNE**, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.